

MAJUSCULES

LE JOURNAL DE LA SPV

N°140 - SEPTEMBRE 2022

ÉDITO

L'URGENCE NE PEUT PLUS ATTENDRE

Comme à son habitude, la SPV a publié un communiqué de presse le jour de la conférence de rentrée du chef de département. Ce moment est important, car il permet de rappeler les points importants que la SPV souhaite mettre en exergue. Le communiqué est à découvrir ci-dessous. On peut notamment y lire la question de l'école à visée inclusive, mais également la gestion de la DAL ou encore l'avenir de la maturité fédérale. D'autres points sont par ailleurs traités lors de cette rentrée, que l'on peut lire sur le site www.spv-vd.ch.

Après deux années mouvementées, il est temps de se concentrer sur les thématiques pédagogiques, comme l'avenir de l'école à visée inclusive. La SPV rappelle la demande qu'elle a formulée auprès des deux départements concernés: l'organisation en 2022 d'Assises¹ relatives à ce thème afin de définir des orientations claires et des moyens pour les suivre. Il est urgent de traiter cette thématique en raison des difficultés rencontrées, des besoins exprimés et des attentes espérées sur le terrain.

En août 2021, la SPV souhaitait que l'élaboration du concept 360° dans les établissements soit la priorité. Plusieurs nouveaux éléments devaient être discutés et assimilés au sein des équipes pédagogiques. En novembre 2021, un sondage de la SPV a montré plusieurs difficultés liées à la mise en œuvre du concept: notamment la diminution des ressources financières ressentie, des aides non adaptées aux besoins des

élèves ou encore le refus d'aide pour des raisons financières. Ainsi, lors de son Assemblée en juin 2022, les délégué-e-s ont massivement adopté une résolution qui demande la mise sur pied rapide d'Assises relatives à l'école à visée inclusive. À ce jour, les deux conseillers d'État en charge de ce dossier (DEF et DJES) n'ont pas encore pris de décision à ce sujet. Or, les situations n'attendent pas et les aides adéquates, tant pour les élèves que pour les enseignant-e-s, ne suivent pas forcément. Il est donc urgent que ce dossier soit pris en main afin de répondre à la préoccupation première du terrain.

Contrairement au besoin urgent de ressources pour les élèves les plus en difficulté, l'éducation numérique n'est pas la première priorité pour les actrices et acteurs de l'enseignement aujourd'hui. Si la SPV ne conteste pas le fait que l'école ne peut passer à côté de l'enseignement relatif au numérique, elle rappelle qu'il

est essentiel que ce dernier soit au service des apprentissages scolaires et non l'inverse. Elle estime qu'un bilan sérieux des effets de l'éducation numérique doit être effectué.

La SPV sera également attentive à l'évolution de l'accueil des élèves d'Ukraine. En avril 2022, différentes mesures d'adaptation du dispositif actuel ont été demandées², ceci pour garantir la qualité de l'accueil et une maîtrise des effectifs des classes primaires. Des garanties ont été obtenues par le Département, notamment avec l'octroi de ressources supplémentaires.

Ces prochaines semaines, la SPV attend également la position du Département relative à l'évolution de la maturité gymnasiale. Pour rappel, la SPV défend le modèle dit «11+4»³, qui promeut une formation de qualité et complète de l'enseignement obligatoire, ainsi qu'une réelle promotion de la formation professionnelle.

Pour finir, la SPV dénonce depuis des années la gestion des achats à la DAL (Direction des achats et de la logistique) qui engendre une surcharge administrative pour toutes les actrices et acteurs de l'école. Force est de constater que plus les embûches bureaucratiques s'additionnent plus les retards de livraison s'accumulent. La SPV a demandé à la DGEO la création d'un groupe de travail afin de régler cette problématique.

Gregory Durand, président, le 2 mai 2022

¹ https://spv-vd.ch/docs/Res_2022_ecole_inclusive.pdf

² <https://spv-vd.ch/articles/20220313T210634-parler-de-la-guerre-aux-enfants>

³ https://spv-vd.ch/docs/Argumentaire_Matu_unitaire.pdf

UNE PÉDAGOGIE QUI DÉVOILE SES MYSTÈRES

En cette fin d'année scolaire 2021-22, on s'est rassemblés pendant deux jours au collège de l'Élysée, animés d'une solide volonté de partage. On se sent portés par un enthousiasme relevant peut-être aussi d'une culture d'établissement.



Revenue comme enseignante dans l'école de mon enfance, après de nombreuses années, je me suis demandé ce qu'il restait des temps passés : OP-ELY par exemple ? (Ces options offertes aux élèves pour qu'ils puissent orienter leur parcours scolaire selon leur intérêt propre.) Ou plus globalement une pédagogie alternative qui réinventait la relation maître-élève ?

Un festival s'ouvre sur le thème « M?stères de l'Élysée ». Des enseignant-e-s et des élèves travaillent depuis plusieurs mois sur des projets présentés un peu partout dans le Collège : dans les jardins étagés en terrasse, presque jusqu'au lac, sur des espaces semi-ouverts sur cour, dans l'atrium, dans l'aula et diverses salles de classe destinées au public.

Ce festival de printemps est une grande première. Ces dernières années, maître-sse-s et élèves avaient pris l'habitude de monter des comédies musicales qui, malgré leur qualité, ne satisfaisaient plus les enseignant-e-s. Seul un petit groupe d'élèves avec un certain talent y trouvait sa place. Il s'agissait de spectacles d'initiés et non pas d'une grande création rassemblant maître-sse-s et élèves dans la collaboration. Par la voie de son Forum, la Conférence des maîtres a voté une nouvelle formule : un projet pédagogique qui se déroulerait sur deux journées et auquel participerait la presque totalité des classes. Et des objectifs en lien avec le PER, associés à un objectif de haut niveau : procurer de la joie et avoir du plaisir ! Enseignant-e-s et élèves ont été acteurs du projet et, pendant les mois de préparation, le

programme s'est déroulé comme d'habitude. Deux facilitatrices ont joué le rôle de coordinatrices.

Ce festival de printemps donne à voir et met à l'épreuve nos compétences.

- Course d'orientation. Chasse au Trésor. Carte 1:25000 de l'établissement avec des coordonnées à trouver sur la carte qui, quand elles sont reliées, dessinent une forme géométrique. Le croisement entre les médianes/bissectrices permet de trouver où le trésor est caché.
- Sciences mystérieuses. Atelier d'expérimentation en salle et dehors
- La monnaie et ses énigmes
- Bestiaire des animaux de l'étang
- Repas-spectacle Meurtres et Mystères
- Magie du cirque et pyramides humaines
- Cultes à mystères
- Nichoirs mystérieux
- Écriture magique
- Le mystère de la construction des pyramides égyptiennes et mayas

Ces réalisations se sont égrenées au fil des mois et ont pris corps dans l'espace social et environnemental de l'établissement.

Par la voie de son Forum, la Conférence des maîtres a voté une nouvelle formule : un projet pédagogique qui se déroulerait sur deux journées et auquel participerait la presque totalité des classes.

Que l'on soit acteur du projet ou visiteur, on passe d'une réalisation à une autre, on assiste à une mise en scène, on écoute une lecture de texte face à son auteur·trice, ou l'on se risque à entrer dans le train fantôme de la salle de gym, ballottés dans les wagonnets libérés de leur matériel de gymnastique.

Des élèves animés par des enseignant-e-s recroquevillés dans les charriots parcourant des mondes tout noirs font prendre de la vitesse à ce train fantôme. Prisonniers de ces revenants, on craint le pire. Mais dans les jardins parsemés de stands, au bord de l'étang à grenouilles, sur des écorces d'arbres aux pensées philosophiques, on respire un certain bonheur d'être là.

Portée par l'enthousiasme d'élèves généreux et soucieux d'intéresser le monde, j'ai vécu de bons moments de convivialité et de partage. Cette volonté de rendre visible la pédagogie est-elle héritière des années 70 et d'une avant-garde imprégnée d'idées contestataires? Mystère... au cœur de ce Mystère de l'Élysée où j'ai déniché de vraies trouvailles: le plaisir de

Que l'on soit acteur du projet ou visiteur, on passe d'une réalisation à une autre, on assiste à une mise en scène, on écoute une lecture de texte face à son auteur-trice, ou l'on se risque à entrer dans le train fantôme de la salle de gym, ballottés dans les wagonnets libérés de leur matériel de gymnastique.

l'élève qui explique à son interlocuteur une procédure ou qui sert à ses hôtes des plats confectionnés par sa classe, alors que les convives sont impliqués dans la recherche d'un meurtrier pendant un repas-spectacle. Ou encore un document

expliquant le rôle de l'écriture au citron dont le papier chauffé révèle une encre teintée de brûlé pouvant révéler un message inattendu.

Si dans les années 70 l'idée était de donner une vraie place à l'élève et de dynamiser l'école, ce festival témoigne d'une culture d'établissement enracinée dans un environnement verdoyant et arboré favorisant l'échange pédagogique. Dans ce festival de printemps, il nous a été offert la possibilité de découvrir ce que l'on peut faire de mieux, les uns avec les autres, au gré d'une année scolaire.

Les Mystères de l'Élysée ont donné naissance à une grande fête pédagogique.

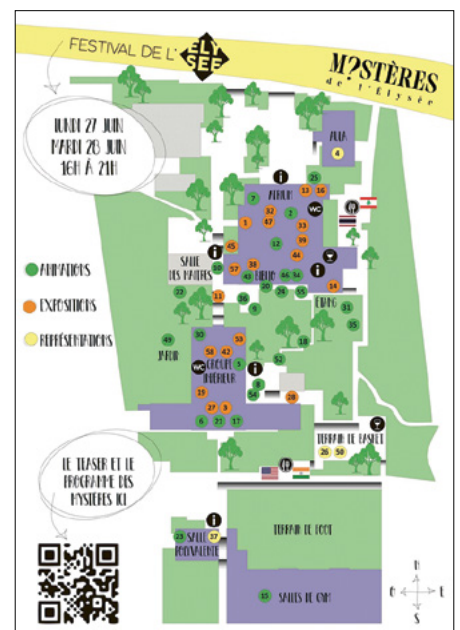
Antoinette Fallet Girardet

FESTIVAL DE L'ÉLYSÉE

MYSTÈRES de l'Élysée

1 TAMALOU ? 7P1, 7P5 ATRIUM	15 TRAIN FANTÔME 8P3, 11P3 SALLES DE GYM 16H - 20H30	28 ANIMAUX MYSTÉRIEUX OESS PASSAGE TERRAIN DE BASKET
2 SACS & DÉFILÉ 7P, 9P4, 11P ATRIUM 16H00	16 PHOTOGRAPHIES 9G4 ATRIUM	30 ESCAPE GAME 9G3 GROUPE INFÉRIEUR - SALLE 313
3 LETTRES CACHÉES 9P3, 10 MITIC, RAC ATRIUM 17H30 - 18H30	17 TOURS DE MAGIE 9P4 TERRASSE GROUPE INFÉRIEUR	31 CHASSE AU TRÉSOR 10P5 ÉTANG
4 REPAS MEURTRES&MYSTÈRES ACC, COURS IMPRO AULA 19H30 - 20H30	18 BLIND TEST CLUB DE LECTURE EN-DESSOUS DE L'ÉTANG	32 CORRESPONDANTS MYSTÈRES 10G1, 10G2, 10G3 ATRIUM
5 CLUEDO GÉANT 9P1 GROUPE INFÉRIEUR - SALLE 304	19 COCA-COLA ET CALVITIE 11G1 GROUPE INFÉRIEUR	33 MASQUES&ANIMAUX 7P6, 7P8, 10G1/3, 10P1 ATRIUM
6 ATELIER DEVINETTES 9 OS ECO TERRASSE GROUPE INFÉRIEUR	20 ENQUÊTE DANS L'ANTIQUITÉ 10 OS LATIN TERRASSE BIBLIOTHÈQUE	34 PODCAST 11G3, 11G4 ATRIUM
7 RÉCIT D'AVENTURES 8P6 ATRIUM	21 PHILOTROMACHIE - JEU 9/11 OS LATIN TERRASSE GROUPE INFÉRIEUR	35 PUZZLE&ÉNIGMES 9G1 ÉTANG
8 SCÈNES JOUÉES 8P4 TERRASSE GROUPE INFÉRIEUR LU 17H30 - 18H15, MA 18H - 18H45	22 VOUS ÊTES LE HÉROS 9P3 EN HAUT DU JARDIN	36 OISEAUX MYSTÉRIEUX 7P5 ÉTANG
9 EXPRESSIONS IMAGÉES 10P1 ÉTANG	23 N'OUBLIEZ PAS LES PAROLES VOLÉE 7P SALLE POLYVALENTE MA 17H - 17H45	37 PIÈCE DE THÉÂTRE 7P2 SALLE POLYVALENTE À 18H15
10 FRESQUE LIVE 7P3, RAC ESCALIERS SALLE DES MAÎTRES	24 LES SCIENCES MYSTÉRIEUSES 9G1, 9P2, RAC2 ÉTANG	38 LIVRE POPUP 7P3 BIBLIOTHÈQUE
11 MYSTÈRES DE LA TERRE 8P2, 8P5, 8P7 ESCALIERS SALLE DES MAÎTRES	25 RALLYE PARENTS/ENFANTS 7P6 ATRIUM - EXTÉRIEUR	39 LETTRES SUSPENDUES 8P1, 8P4 ATRIUM
12 ESCAPE ROOM 10P3 ATRIUM - SALLE 706	26 ELYVOICE - SCÈNE OUVERTE SUR INSCRIPTION TERRAIN DE BASKET LU DÈS 19H15	42 L'ÉLYSÉE DU FUTUR 8P5 GROUPE INFÉRIEUR
13 LIVRET DE RECETTES 10 OCOM CUISINE+MITIC ATRIUM	27 FEMME/HOMME MYSTÉRIEUX 10G3, 10G4 GROUPE INFÉRIEUR	43 BOOK TUBING 10P5 BIBLIOTHÈQUE
14 BESTIAIRE DE L'ÉTANG 9P4, 9G3 VITRES ÉTANG		44 MYSTÉRIEUX PAPILLONS DIFFÉRENTES VOLÉES ATRIUM
		45 LES OS MYSTÈRES 7P8 EXTÉRIEUR OUEST ATRIUM
		46 ÉMISSION RADIO 7P5, 8P1, COURS RADIO ATRIUM
		47 THINK OUT OF THE BOX 10G1, 11G2 ATRIUM
		49 JARDIN MYSTÉRIEUX 9G2 JARDIN
		50 SLAM&BREAK 10G2, 10G3 TERRAIN DE BASKET LU 18H30 - 19H, MA 19H30 - 20H
		52 DÉGUSTATION AVEUGLE 9P2 TERRASSE GROUPE INFÉRIEUR
		53 QUIZZ MÉTIERS 9P2 GROUPE INFÉRIEUR
		54 SALON DE THÉ 8P8, 11P1 TERRASSE GROUPE INFÉRIEUR
		55 PAPER TOYS 8P8, 11P1 ÉTANG
		57 MYSTÈRES AU MOYEN-ÂGE 7P4 BIBLIOTHÈQUE
		58 LE FOOT ACC16 GROUPE INFÉRIEUR

* LIEUX SUJETS À MODIFICATION, SE RÉFÉRER AU PLAN



Et si c'était...

Un grand marché
Avec un troc des idées
Pour un meilleur avenir du monde
Où régneraient le goût du partage
Et le plaisir de l'art et du jeu
Au moins une fois par année

Tous ensemble

L'AVESAC PREND LA PAROLE

L'Association vaudoise des enseignant-e-s en structure d'accueil souhaite transmettre plusieurs points à ses membres et sympathisants.



C'est la rentrée pour l'AVESAC aussi! Les 4 membres du comité ont ressorti leurs cartables, leurs plumes et leurs cahiers pour se mettre au travail.

Après une année scolaire bien chargée pour nous toutes:

- cartographie des cours de CIF dans le canton;
- échanges nombreux à propos de l'École de l'Accueil;
- rencontres riches avec l'UMA et le Département concernant les programmes personnalisés pour les élèves allophones, la place des bulletins scolaires au niveau cantonal et la présence de référents accueil au sein des établissements.

Nous sommes prêtes pour une nouvelle année scolaire avec l'AVESAC.

Voici donc les actualités du comité:

D'une part, nous invitons nos membres et nos sympathisants à notre assemblée générale.

À vos agendas!

Veuillez noter la date de notre prochaine **AG**. Elle aura lieu en **septembre**, le **21** qui plus est! de **14h30 à 17h à l'Espace Dickens** (Dickens 4) de Lausanne. Elle sera composée d'une partie formelle et d'une «speed-dating de bonnes pratiques».

D'autre part, nous publions une «offre d'emploi», car nous sommes à la recherche de membres pour notre comité.

Vous êtes enseignant-e en structure d'accueil?

Oui? We want you!

Vous désirez changer les choses?

Vous aimez relever des défis?

Vous êtes à la recherche d'une nouvelle aventure?

Oui? Alors, continuez à lire...

Vous voulez participer activement à la réflexion sur l'intégration des élèves allophones dans l'école vaudoise?

Vous souhaitez enrichir vos propres connaissances dans le domaine de l'accueil des élèves allophones?

Vous avez envie de vous engager pour faire entendre la voix des enseignants en structures d'accueil?

Oui? Alors ce mandat est fait pour vous!

Rejoignez le comité de l'AVESAC!

Passez à l'action et contactez-nous par mail info@avesac.ch

Au plaisir de vous retrouver le 21 septembre pour échanger, collaborer et discuter à propos des élèves allophones dans notre canton lors de notre AG, nous vous souhaitons une belle suite de lecture de ce magazine!

Yasmina Guye pour le comité de l'AVESAC

Intitulé du job:

Membre du comité de l'AVESAC

Lieu:

Canton de Vaud, mais nous avons deux QG, un à Lausanne, au Milan, et l'autre à Vevey, au Kymèem Café. Nous sommes ouvertes à de nouvelles propositions pour un 3^e QG.

Type:

Engagement associatif en fonction des disponibilités de chacun-e.

Avantages:

Un cadre de travail agréable, une chouette équipe de collaborateurs-trices, des échanges enrichissants et des défis passionnants.

AVEENAC

Comme annoncé dans notre journal de décembre 2021, et à la suite de l'affiliation de l'éducation nutritionnelle dans l'association AVEAC, celle-ci est devenue AVEENAC, Association vaudoise des enseignant-e-s en éducation nutritionnelle et en activités créatrices.

Vous vous sentez concerné-e par ces points:

- le temps accordé dans la grille horaire pour l'éducation nutritionnelle?
- la qualité de la formation des futurs enseignant-e-s, ainsi que de la formation continue de l'EDN?
- l'état de nos locaux de travail?
- le manque de personnes formées pour reprendre les postes vacants?
- et surtout l'intérêt grandissant porté par les élèves à nos branches?

Si vous répondez oui à une seule de ces questions, n'hésitez pas à nous contacter pour réfléchir avec nous à des solutions, propositions, etc.

Une de nos grandes préoccupations est également les changements subis par notre branche, soit le nombre de périodes attribuées en grande diminution, la disparité du nombre d'heures, et les OCOM (options de compétences orientées métiers) en particulier selon les établissements.

L'adaptation de notre enseignement en constante évolution et le développement des liens interdisciplinaires que nous avons dû créer est essentiel. Tout ceci fait partie intégrante de notre branche et nous oblige à une remise en question journalière.

Les OCOM sont l'avenir de nos jeunes au travers des apprentissages futurs.

La formation PIRACEF nous encourage, entre autres, à créer des liens avec les autres branches y compris les autres OCOM, tout en respectant la spécificité de chacune d'entre elles.

Les examens des OCOM peuvent également donner lieu à des collaborations et diverses discussions qui pourraient déboucher sur la mise en place de concepts innovants!

Comme mentionné ci-dessus, la formation continue de notre branche, qui manque cruellement, doit être renforcée et nous permettre de nous perfectionner

selon nos besoins. En outre, une manifestation annuelle regroupant un maximum d'enseignants de notre branche serait à organiser...

D'autre part si vous êtes membre de la SPV et que vous enseignez l'éducation nutritionnelle, demandez votre affiliation à l'AVEENAC.

Parlez-en autour de vous, salle des maîtres, collègues, etc. L'union fait la force!

Venez nous rejoindre lors de notre assemblée générale le 6 octobre 2022 à l'Établissement primaire et secondaire d'Écublens, Espace Nicolier, Route du Bois 6, 1024 Écublens à 18h.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site internet.

Mail: jacqueline.dufour@edu-ud.ch
charline.thourer@edu-ud.ch

Comité AVEENAC

PLANÈTE ÉDUCATIVE

Le site www.ecoledurable.ch contient plusieurs propositions de chansons pour aborder les thématiques de l'urgence climatique et de la biodiversité avec les élèves des cycles 1 à 3.

Camille Dupertuis



« La baleine bleue » de Steve Waring, une chanson adaptée aux cycles 1 et 2.

La baleine bleue

**La baleine bleue cherche de l'eau
Pour déboucher tous ses tuyaux
La baleine bleue cherche de l'eau
Pour déboucher tous ses tuyaux
Eau, eau, eau, eau H²O (bis)**

Elle a trouvé beaucoup de choses (bis)
Beaucoup de choses
Mais pas de l'eau
Eau H²O

Refrain

Elle a trouvé du détergent (bis)
Du détergent
Beaucoup de choses
Mais pas de l'eau
Eau H²O

Refrain

Elle a trouvé un pétrolier (bis)
Un pétrolier
Du détergent
Beaucoup de choses
Mais pas de l'eau Eau H²O

Refrain

Elle a trouvé du DDT (bis)
Du DDT
Un pétrolier
Du détergent
Beaucoup de choses
Mais pas de l'eau
Eau H²O

Refrain

PAYER PLUS POUR RECEVOIR MOINS ? NON !

Soutenue à l'unanimité par les délégués lors de sa dernière AD, la SPV appelle ses membres à rejeter massivement le projet AVS 21 lors des prochaines votations fédérales en votant 2x NON. Avec des économies prévues uniquement sur le dos des femmes et une porte ouverte au relèvement de l'âge de la retraite pour toutes et tous à 66/67 ans d'ici 2030, il est temps de protéger nos rentes.

Le 25 septembre prochain, le peuple suisse sera amené à voter sur la réforme AVS 21, une réforme adoptée par le Parlement en 2021 ayant pour but d'assurer l'équilibre financier de l'AVS et de maintenir le niveau de ses prestations. Les mesures proposées par cette réforme impliquent toutefois uniquement des économies faites sur le dos des femmes avec notamment une augmentation de l'âge de la retraite pour ces dernières à 65 ans, alors même que leurs rentes vieillesse sont déjà inférieures d'un tiers à celles des hommes. Les rentes des femmes seront ainsi réduites de 7 milliards de francs sur les dix prochaines années. Encore très souvent, une grande partie des femmes ne peut compter que sur l'AVS, leur rente du 2^e pilier étant trop faible voire inexistante. Et lorsqu'elles en ont une, elle est d'environ la moitié de celle des hommes. Alors que les femmes sont déjà désavantagées tout au long de leur vie professionnelle, notamment avec une surreprésentation dans les emplois à temps partiel, il est inadmissible qu'elles payent encore la facture avec AVS 21 et que leur rente soit davantage affaiblie. La maigre compensation proposée par la réforme ne permettra pas non plus aux femmes de combler leur revenu. En effet, elle ne s'adressera qu'aux femmes âgées de 55 ans et plus au moment de l'entrée en vigueur de la réforme et ne leur assurera qu'un maigre supplément mensuel de 50 à 160 francs selon les revenus.

De plus, augmenter l'âge de la retraite poussera encore plus de personnes vers le chômage et l'aide sociale. Alors que les perspectives sur le marché du travail sont actuellement mauvaises, les chômeurs et chômeuses de plus de 60 ans ne retrouvent que très rarement une place de travail pour la fin de leur carrière.

Par ailleurs, avec l'augmentation de la TVA à 0,4% et la baisse des rentes des femmes, le pouvoir d'achat sera nettement affaibli, alors même que ces mesures ne permettront pas une stabilisation des finances de l'AVS à long terme. Si le peuple accepte la réforme AVS 21, une majorité du parlement a déjà mandaté le Conseil fédéral afin de préparer un nouveau projet de stabilisation de l'AVS pour la période 2030 à 2040 et qui laisse présager un relèvement de l'âge de la retraite pour toutes et tous à 66/67 ans ainsi qu'un recul de l'âge de la retraite anticipée. Il deviendra donc plus cher et plus compliqué de prendre sa retraite plus tôt, seuls les gros salaires pourront se permettre un tel luxe. L'augmentation de l'âge de la retraite ne peut pas être admise comme la solution « la plus simple » pour financer l'AVS alors que le Parlement a ignoré des solutions alternatives et durables



comme la suppression des inégalités salariales homme-femme ou le versement des recettes de la BNS provenant des taux d'intérêt négatifs.

Pour terminer, soulignons que les finances de l'AVS sont toujours saines malgré les prévisions alarmistes de l'Office fédéral des assurances sociales. Les autorités prévoient en effet déjà des chiffres rouges pour 2020, or en 2021 le fond de compensation AVS a atteint la fortune record de près de 50 milliards, un chiffre historique.

Pour toutes ces raisons, la SPV invite ses membres à se mobiliser pour rejeter la réforme AVS 21 et à envoyer le message clair aux autorités de se pencher enfin sur des solutions durables, équitables et respectueuses de tout un chacun.

Camille Dupertuis, Comité cantonal SPV

POURQUOI FAUT-IL AUSSI CONVAINCRE LES HOMMES DE REFUSER AVS 21 ?

À quelques semaines du scrutin, le vent médiatique semble vouloir orienter le débat dans le sens d'une confrontation hommes - femmes, laissant à penser que les intérêts des uns seraient contraires à ceux des autres, et que les hommes seraient dans leur majorité favorable à cette réforme. Voici quelques arguments pour convaincre vos amis, frères, maris et collègues de glisser un « non » dans l'enveloppe! L'AVS va bien, merci pour elle!

Un des arguments massues des partisans de l'initiative est que les finances de l'AVS sont au plus mal. Pourtant, auscultées de plus près, elles donnent plutôt une image resplendissante. En fait, la stratégie qui prévaut pour les caisses de l'AVS est exactement la même que celle appliquée pour la CPEV: on annonce des années noires et on impose ainsi aux salarié·e·s de faire des efforts pour les anticiper. Reste que les faits sont têtus! L'AVS a très bien résisté aux chocs précédents depuis sa création en 1948. Lutter contre ces péjorations est donc un acte plus politique qu'économique, c'est d'abord affirmer un attachement à un filet de retraite solidaire et fort.

Péjorer les conditions de certain·e·s n'a jamais permis d'améliorer les conditions des autres!

Mettons tout le monde sur un pied d'égalité! Souvent couplé à l'argument de l'espérance de vie plus longue pour les femmes, ce postulat oublie allègrement quelques faits indiscutables: les femmes disposent en moyenne à la retraite

d'une rente plus basse que les hommes, en raison des disparités salariales, de l'accomplissement encore majoritaire du travail de « soin » accompli durant leur vie et des temps de travail souvent partiels qui en découlent. Cette réforme ne fera qu'aggraver cette situation. De plus, cette égalité supposée servira de paravent pour imposer à toutes et tous une retraite à 67 ans, mesure déjà prévue par les milieux économiques et d'ores et déjà présentée au parlement. Profiter d'une retraite plus longue en bonne santé devrait aussi être concevable alors que la productivité a augmenté bien plus vite que l'espérance de vie! Les hommes n'ont donc rien à y gagner, si ce n'est donner le signal d'un manque de considération pour tout le travail non rétribué fourni par les femmes tout au long de leur vie.

L'employabilité des seniors est tout sauf une garantie!

L'augmentation de l'espérance de vie souvent utilisée pour justifier le prolongement de l'activité professionnelle ne prend pas du tout en compte la réalité

du marché de l'emploi. Il devient de plus en plus difficile pour les personnes de plus de 55 ans de retrouver un emploi en cas de licenciement, et si dans le service public cette inquiétude est moindre, la question de la santé physique et psychologique en fin de carrière se pose de manière aigüe, surtout dans les professions très exposées aux risques psychosociaux. Personne, homme ou femme, n'est à l'abri de soucis de santé qui compromettent la suite de sa carrière. Prolonger d'un an la carrière des femmes ne rendra pas la tâche plus aisée aux hommes.

Le financement par la TVA est une mesure-couverture qui punit les plus bas revenus!

La TVA est un outil égalitaire, car il touche tout le monde de la même manière, et on peut adapter sa consommation en fonction de ses moyens. Vraiment? En fait, ce sont systématiquement les plus faibles revenus qui sont impactés le plus par les hausses de la TVA: si une hausse de quelques centimes ou de quelques francs est relativement indolore pour les hauts revenus et passe peut-être inaperçue, cela n'est pas le cas pour les travailleuses et travailleurs qui gagnent difficilement leur vie. Les hausses de la TVA sont donc plutôt antisociales, d'autant plus que c'est en moyenne les femmes qui ont un salaire plus faible... Impacter le pouvoir d'achat, c'est donc aussi impacter la capacité d'épargne, et à la retraite, pour les couples mariés, la différence risque fort de se faire sentir!

Du point de vue du service public, le report de l'âge de la retraite est un mauvais signal!

Vos représentants au sein des associations professionnelles militent depuis de longues années pour le maintien de la possibilité pour tous les employé·e·s de l'État de partir à la retraite avant l'âge de l'AVS. Les coups de boutoir contre l'âge de la retraite ne peuvent que conduire à court terme à une dégradation des conditions de retraite du service public, et ce sans considération de genre. Alors, refusons ces dégradations!

David Jeanquartier, Comité cantonal SPV

IMPRESSUM

Rédaction

Société pédagogique vaudoise
Ch. des Allinges 2
1006 Lausanne

Contact info@spv-vd.ch

021 617 65 59

Rédacteur en chef Gregory Durand

Photographies Etablissement de l'Elysée, la
Baleine Bleue – Steve Waring, YF, DR, SPV, USS

Ont participé au numéro

Camille Dupertuis, Antoinette
Girardet Fallet, Gregory Durand,
Yves Froidevaux, David Jeanquartier,
Yasmine Gaye, Comité AVENNAC

Maquette, mise en page Tassilo

Correction Corinne Grandjean

Impression PCL, Lausanne

Tirage 2600 exemplaires
sur papier certifié FSC





MERCREDI 21 SEPTEMBRE 2022

AG de l'AVESAC

JEUDI 6 OCTOBRE 2022

AG de l'AVENNAC

MERCREDIS 9 ET 16 NOVEMBRE 2022

**Séminaire «entrée
dans la profession»
pour les diplômé-e-s
HEP 2022**

SAMEDI 12 NOVEMBRE 2022

AG de l'AVEPS**LA SPV**

La Société pédagogique vaudoise en 2022, c'est neuf associations professionnelles :

AVEP1 association vaudoise des enseignant-e-s du cycle primaire 1

AVEP2 association vaudoise des enseignant-e-s du deuxième cycle primaire

AVES association vaudoise des enseignant-e-s du secondaire I

ESV enseignant-e-s spécialisé-e-s Vaud

AVEPS association vaudoise d'éducation physique scolaire

AVEENAC Association vaudoise des enseignant-e-s en éducation nutritionnelle et en activités créatrices

AVESAC association vaudoise des enseignant-e-s en structure d'accueil

AAVI association des assistant-e-s vaudois-es à l'intégration

Rythmique-Vaud

Plus d'informations sur :

spv-ud.ch/apropos/organes/associations

ENTRÉE DANS LA PROFESSION : ENFIN DE VRAIES MESURES !

En juillet 2012, la SPV écrivait pour la première fois à la DGE0 sur la thématique de l'entrée dans la profession. Si un premier groupe de travail a vu le jour en 2015, sans grandes avancées, des négociations se sont ouvertes en 2019 seulement.

Juste avant de «fêter» la décennie de notre intervention initiale, différentes mesures ont enfin été annoncées par le DFJC en juin 2022. Il a fallu beaucoup d'acharnement pour obtenir de véritables avancées et imposer cette thématique dans le calendrier de la cheffe du DFJC.

La SPV a la conviction depuis longtemps qu'il est fondamental de «soigner» l'entrée dans la profession des nouvelles et nouveaux enseignant-e-s. Nous disposons de nombreux témoignages concernant des débuts dans la profession très éprouvants et, en conséquence, une volonté de débiter à temps partiel lors du premier engagement. La formalisation d'un accompagnement, par des pair-e-s expérimentés, nous semble la solution la plus intéressante pour offrir un soutien utile et bienveillant aux nouveaux collègues. L'accompagnement des enseignant-e-s en début de carrière est un dispositif d'insertion professionnelle qui s'inscrit dans un processus plus large de construction de leur identité professionnelle.

Avec la «décision 191 du DFJC», les conditions d'accomplissement de l'année probatoire sont enfin clarifiées, notamment avec un nombre minimal de visites de la direction, une transparence augmentée en matière de critères d'évaluation et une obligation de feed-back après chaque visite. Il est également indiqué que «des classes connues pour être particulièrement difficiles ne leur sont, en principe, pas attribuées». L'une de revendications les plus importantes de la SPV était de cloisonner les missions d'évaluation et d'accompagnement qui, jusqu'à aujourd'hui,

étaient de la compétence de la direction. Désormais, la direction aura pour unique mission d'évaluer le-la nouvel-le enseignant-e. Une personne-ressource devrait être désignée, dès la rentrée 2023 dans tous les établissements, pour accompagner en qualité de pair un-e jeune professionnel-le. Cette personne devra notamment préserver la confidentialité de son activité vis-à-vis de la direction.

Ces modalités répondent globalement aux revendications de la SPV. Le dispositif de personne-ressource, testé dès cette rentrée, sera suivi de manière très attentive, notamment pour que les conditions cadres soient à la hauteur des attentes. La SPV regrette toutefois que l'on impose une formation de niveau CAS auprès de la HEP pour occuper cette nouvelle fonction.

De son côté, la SPV continue à œuvrer pour favoriser l'entrée dans la profession par le biais de son séminaire destiné aux nouvelles et nouveaux enseignant-e-s formés. Cette rencontre est notamment l'occasion de traiter de thématiques importantes comme la responsabilité de l'enseignant-e, l'année probatoire ou encore des questions statutaires. Ce rendez-vous est proposé sous la forme de deux sessions qui auront lieu les mercredis après-midi 9 ou 16 novembre 2022. Nous comptons sur chacune et chacun de nos membres pour promouvoir ce séminaire auprès de leurs nouvelles et nouveaux collègues qui débiter dans l'enseignement.

Yves Froidevaux, secrétaire général de la SPV